

Procédure de pré-inscription (Candidat individuel)

Cher(e) élève,

Vous êtes sur le point de procéder à votre pré-inscription à l'examen du CAP. Ce tutoriel a été conçu pour vous accompagner dans votre démarche.

Ce guide est dans le cas où : Vous vous présentez pour la première fois au CAP et n'avez pas de diplôme

Prenez le temps à chaque étape de bien vérifier les informations saisies, au besoin notre équipe est disponible pour toute question!

L'ensemble du service élève vous souhaite un excellent apprentissage!



Portail d'accès

La pré-inscription à l'examen du CAP se fait sur la plateforme **Cyclades**.

Cyclades (education.gouv.fr)

Informations diverses sur le compte candidat Cyclades

Il vous permettra de vous inscrire, de télécharger tous vos documents d'examen (confirmation d'inscription, convocation, relevé de notes, attestations, notification d'aménagements relative au handicap).

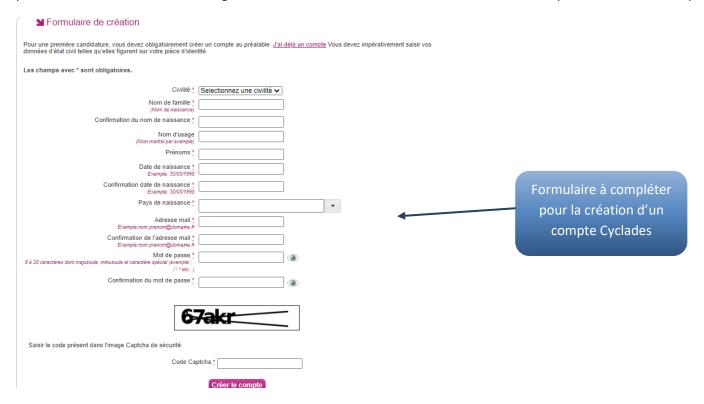
Ce compte est supprimé au-delà d'une année d'inutilisation. Il est commun aux inscriptions à tous les examens et concours de l'éducation nationale (par exemple, il peut cumuler une inscription au Bac Pro et une inscription à un concours).





Créer mon compte

La création d'un compte utilisateur est nécessaire pour pouvoir vous inscrire. Renseignez les informations obligatoires en indiquant **une adresse e-mail valide et unique**. Elle servira à vous connecter à votre espace candidat, et vous recevrez les messages et notifications Cyclades sur cette adresse e-mail. Conservez bien votre mot de passe pour pouvoir vous connecter tout le long de la session et accéder aux documents mis à votre disposition dans votre espace candidat.



Attention! Si vous ne parvenez pas à créer votre compte car vous recevez un message d'erreur indiquant « Cette adresse e-mail existe déjà dans l'application Cyclades », reportez-vous à la partie « Me connecter ». Suite à la création de votre compte, vous allez recevoir un e-mail: vous avez 48h pour cliquer sur le lien « Activer mon compte », sinon votre compte sera supprimé.



Me connecter

Pour vous connecter à votre compte Cyclades, saisissez votre adresse e-mail et votre mot de passe, puis cliquez sur « Se connecter »



Oubli du mot de passe ou adresse e-mail déjà utilisée :

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur le lien « **Mot de passe oublié, réinitialisation du mot de passe** » et saisissez votre adresse e-mail. Vous recevrez un e-mail avec un lien vous permettant de créer un nouveau mot de passe.

Une même adresse e-mail ne peut pas être utilisée pour plusieurs comptes. Si l'un de vos proches utilise déjà cette adresse e-mail pour son compte, vous devez utiliser une autre adresse e-mail. Si vous aviez vous-mêmes déjà un compte créé avec cette adresse e-mail, vous devez l'utiliser. En cas d'oubli du mot de passe, cliquer sur « Mot de passe oublié, réinitialisation du mot de passe ». Si vous cliquez sur le lien « Je n'ai pas de compte », vous arriverez sur la page de création de compte Cyclades.

Modifier mon compte

Vous pouvez à tout moment modifier votre adresse e-mail et votre mot de passe dans cette partie de votre compte. La nouvelle adresse e-mail devient alors votre nouvel identifiant.

Les autres informations de votre compte (Noms, Prénom, Lieu de naissance, etc. ...) sont modifiables tant que vous n'avez pas créé d'inscription. Dès que vous avez enregistré une inscription à un concours ou à un examen, même si vous vous êtes désinscrit(e) par la suite, vous devrez contacter le service des examens pour signaler un changement à apporter à ces données personnelles.



M'inscrire

Si vous avez créé votre compte et que vous êtes connecté(e) à Cyclades, votre nom apparait en haut à droite de l'écran. Vous pouvez alors vous inscrire. Les données saisies lors de la création de votre compte utilisateur seront automatiquement reportées sur l'inscription et seront grisées.

L'inscription est possible dans la période indiquée (menu de gauche « Ouverture des services »).

Vous devez vous inscrire dans l'académie de votre résidence.

Choisissez la session concernée parmi les sessions proposées.

Pour vous inscrire, vous devez renseigner tous les champs obligatoires de chacun des onglets, et cliquer sur le bouton « Suivant » pour passer à l'onglet suivant.

Quand l'onglet « Récapitulatif » s'affiche, vous devez vérifier les informations saisies.

Si vous souhaitez apporter des modifications, vous pouvez revenir en arrière par le bouton

« Précédent ». Sinon, vous devez enregistrer votre inscription en cliquant sur « Enregistrer » (ce bouton se trouve sur l'avant-dernier onglet).

L'onglet « N°Inscription » s'affiche alors et vous fournit votre numéro de candidat et votre numéro d'inscription, ainsi que les coordonnées du service des examens.



Situation : Vous vous présentez pour la première fois au CAP et n'avez pas de diplôme

Étape 1 : Mes inscriptions

Une fois connecté à votre compte, cliquez sur le menu déroulant en haut à gauche et choisir « Mes inscriptions » :



Étape 2 : Créer une inscription

Vous devez cliquer sur le « + » afin de créer une nouvelle inscription





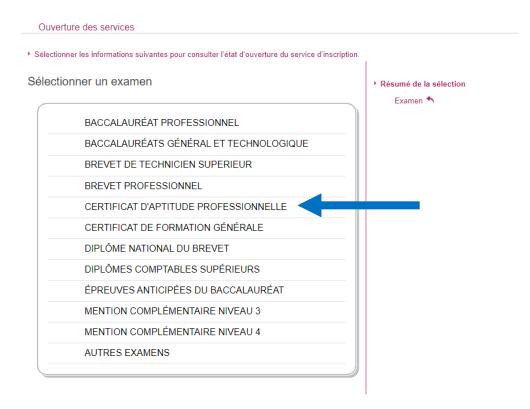
Étape 3 : Sur quoi voulez-vous vous inscrire ?

Pour commencer votre pré-inscription, vous devez choisir « Examen » :



Étape 4 : Choix du diplôme

Ensuite choisir le diplôme correspondant « Certificat d'Aptitude Professionnelle » :





Étape 5 : Choix de votre académie

Vous devez sélectionner votre académie de référence en fonction de votre lieu de de résidence : Attention, si le portail de votre académie n'est pas ouvert vous ne pourrez pas faire votre pré-inscription



Étape 6 : Validation du choix d'inscription

Avant de commencer votre inscription, assurez-vous que vous êtes sur la bonne académie et cliquez sur « Démarrer mon inscription » :





Avant de débuter votre inscription au CAP, vous devez prendre connaissance des modalités d'inscription, ensuite cocher la case « En cochant cette case ; j'accepte les modalités d'inscription décrites ci-dessus. » et cliquer sur « Suivant » :

■ ACADÉMIE DE RENNES - CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE - 2023



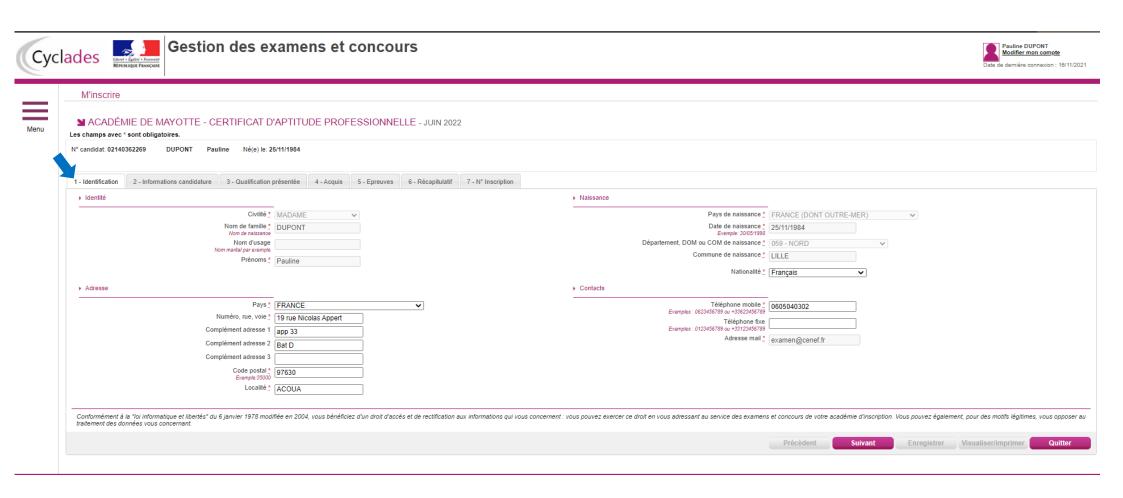


Étape 7 : Début de l'inscription

Pour débuter votre inscription, remplissez les zones avec vos informations personnelles, puis cliquez sur "Suivant" pour continuer la procédure.

Tous les champs avec * sont obligatoires, si une information est manquante, vous ne pourrez pas passer à l'étape suivant.

Si vous avez plusieurs prénoms sur votre pièce d'identité, n'oubliez pas de les renseigner correctement sur votre compte Cyclades!





Étape 8 : Information sur votre candidature

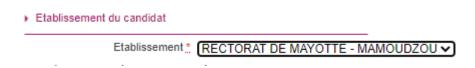
Vous devez commencer par sélectionner le type de candidature et choisir **« Autre Individuel, candidat libre...»**Suite à la bascule sur Cyclades, vous n'avez pas la possibilité de renseigner un numéro de redoublant pour cette année.

Vous devez donc faire une pré-inscription classique et vous pourrez ajouter vos dispenses, bénéfices ou reports de notes à l'étape 10 de ce quide.



Ensuite vous devez choisir l'établissement et sélectionner le rectorat de votre académie :

Attention : ne choisissez <u>JAMAIS</u> CNED ou Greta ou Etablissement pénitentiaire. Si vous ne voyez que ce genre d'établissement, vérifiez bien l'étape précédente.



Il est possible que pour certaines académies vous retrouvez une liste de secteur. Dans ce cas, vous devez choisir l'établissement qui est dans la ville la plus proche de chez vous.



Et pour finir, vous devez répondre aux questions sur l'aménagement d'épreuve et la diffusion des résultats par « oui » ou « non ».

Veuillez noter, si vous êtes une personne en situation de handicap, vous devez cocher « oui » à la question « Demande d'aménagement(s) d'épreuves au titre du Handicap ». Vous devrez alors vous rapprocher de votre académie pour connaître les procédures administratives à suivre pour la demande d'aménagement de vos épreuves.

Le fait d'accepter la communication des résultats permet de les obtenir plus facilement et plus rapidement.

Puis, cliquez sur "Suivant" pour continuer la procédure.





Étape 9 : Choix de la spécialité

Pour les CAP AEPE : Accompagnement Educatif Petite Enfance

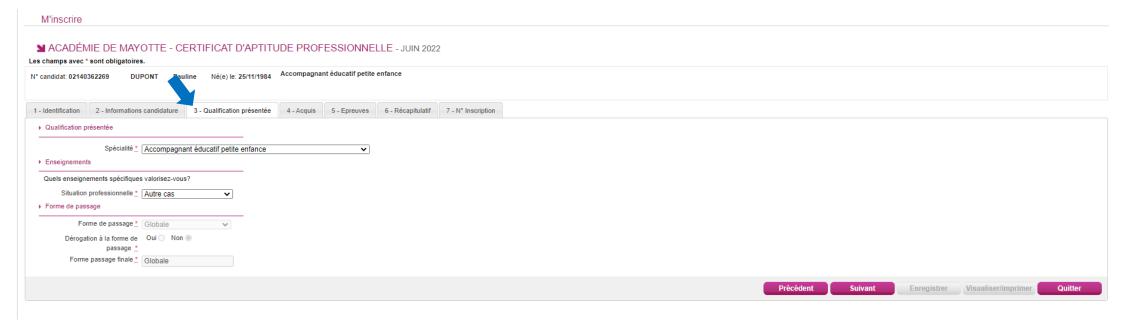
Attention : si vous êtes Assistant(e) Maternel(le) vous devez l'indiquer dans « Enseignements » et sélectionner « Assistant(e) Maternel(le) »

Pour les CAP Esthétique : Esthétique Cosmétique Parfumerie

Pour les CAP Coiffure : Métiers de la coiffure

Pour les CAP Cuisine : Cuisine Pour les CAP Pâtissier : Pâtissier Pour les CAP Boulanger : Boulanger

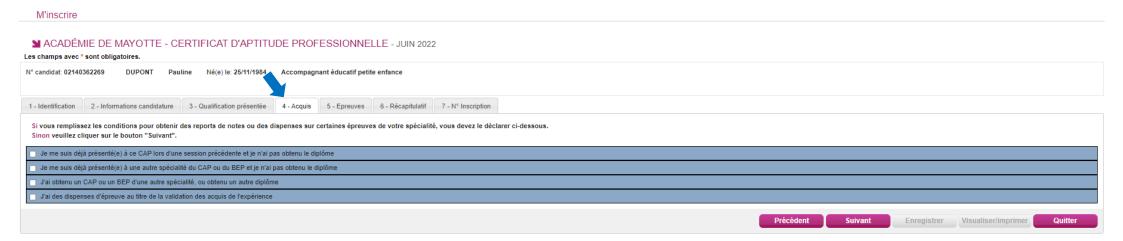
Pour « Forme de passage », nous vous demandons de choisir l'option "GLOBALE". En effet, cela vous permettra de passer l'entièreté des épreuves du CAP.





Étape 10 : Dispenses/Bénéfices/Reports de notes :

Si vous remplissez les conditions pour obtenir des dispenses, bénéfices ou reports de notes sur certaines épreuves de votre spécialité, vous devez le déclarer à cette étape. Sinon veuillez cliquer sur le bouton "Suivant".



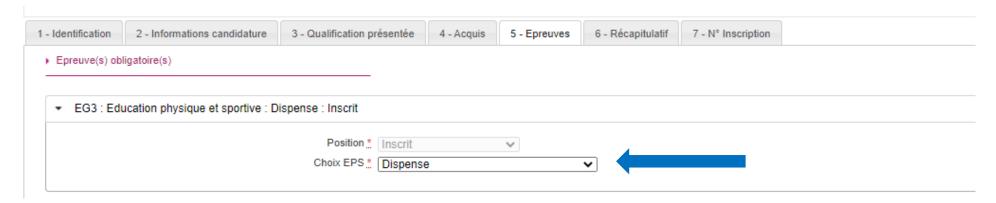


Étape 11 : Choix sur différentes épreuves

Epreuve d'EPS:

Pour tous les candidats, vous devez sélectionner « Dispense » :

(Nous conseillons à tous les élèves de ne pas passer l'épreuve EPS, à moins d'avoir un excellent niveau sportif)



Epreuves obligatoires:

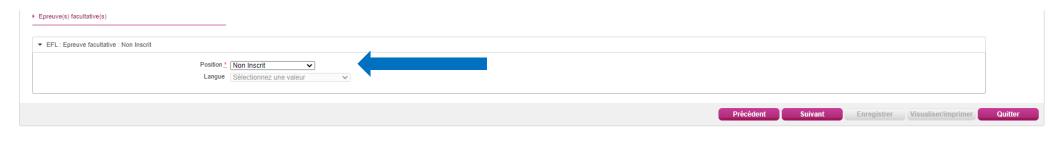
Pour le CAP AEPE: UP3 – Si à l'étape 9 de ce guide vous avez déclaré être Assistant(e) Maternel(le) agréée, vous pouvez choisir « Avec projet accueil réel » et devrez, dans le cadre de l'épreuve UP3, présenter un projet d'accueil réel qui prend appui sur votre contexte d'intervention professionnel du domicile. Si ce choix est fait, vous devrez déposer un dossier de 5 pages maximum à la date fixée par le rectorat. En l'absence de dépôt du projet d'accueil à temps, vous ne serez pas autorisé à passer l'épreuve. Si vous n'êtes pas Assistante maternelle agréée, choisissez "Sans projet accueil réel".



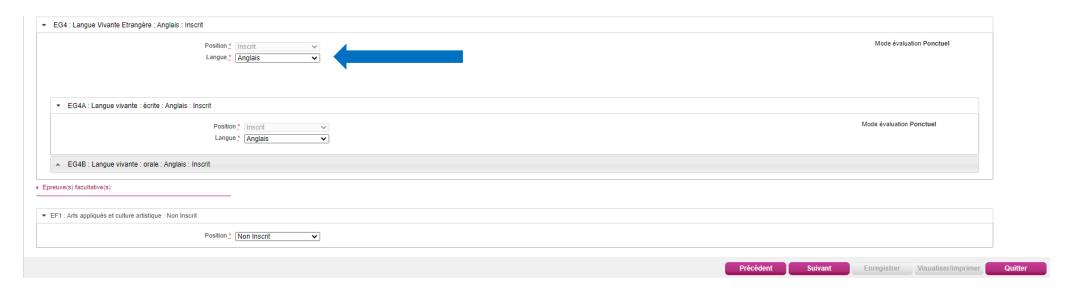


Epreuve de Langue vivante :

Pour les CAP AEPE: Les candidats peuvent choisir de présenter une épreuve facultative orale de langue vivante, à laquelle nous ne vous préparons pas. Sélectionnez donc "NON INSCRIT", puis cliquez sur "Suite" pour continuer la procédure.



Pour les CAP Esthétique, Coiffure, Cuisine, Pâtissier et Boulanger: Le candidat qui n'a pas validé de précédent diplôme avec une épreuve de langue obligatoire dans une des langues proposées par l'académie devra choisir la langue dans laquelle il souhaite passer l'épreuve obligatoire de langue (Anglais, Allemand ou Espagnol, ou autres selon les académies). Nos cours ne préparent qu'à l'Anglais.

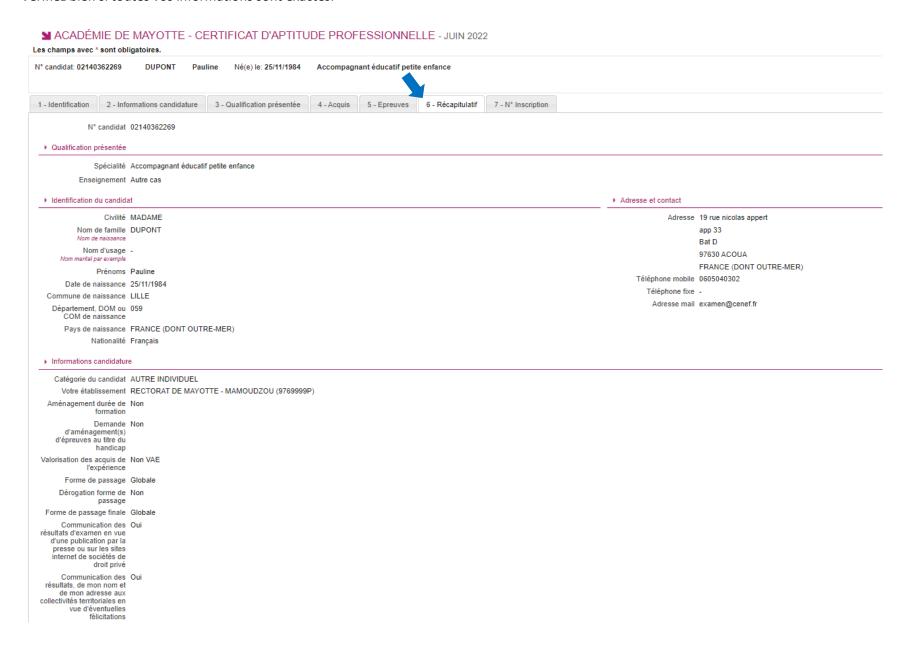


Pour l'épreuve facultatives "Arts appliqués et cultures artistiques": Nous vous conseillons de ne vous inscrire à cette option QUE si vous avez un excellent niveau en dessin et en culture artistique.



Étape 12 : Récapitulatif de votre inscription

Vérifiez bien si toutes vos informations sont exactes.





Vérifier bien également toutes les épreuves du CAP que vous souhaitez passer.

Formula							
• Epreuves							
Epreuve(s) obligatoire(s)							
EP1 - Accompagner le développement du jeune enfant	Inscrit	Ponctuel					
EP1A - Accompagner le développement du jeune enfant	Inscrit	Ponctuel					
EP2 - Exercer son activité en accueil collectif	Inscrit	Ponctuel					
EP3 - Exercer son activité en accueil individuel - Sans projet accueil réel	Inscrit	Ponctuel					
EG1 - Français, histoire-géographie, enseignement moral et civiq	ueInscrit	Ponctuel					
EG1A - Français écrit	Inscrit	Ponctuel					
EG1B - Français oral	Inscrit	Ponctuel					
EG1C - Histoire-géographie et enseignement moral et civique	Inscrit	Ponctuel					
EG2 - Etude mathématique et scientifique	Inscrit	Ponctuel					
EG3 - Education physique et sportive - Dispense	Inscrit						
EG4 - Prévention, santé, environnement	Inscrit	Ponctuel					
Epreuve(s) facultative(s)							
EFL - Epreuve facultative	Non Inscrit						
				Précédent	Suivant	Enregistrer	Visualiser/imprimer

Si tout est corrects, cliquez sur "Enregistrer".

Félicitations votre pré-inscription au CAP est terminée ! Attention cela ne signifie pas que votre inscription à l'examen du CAP est validée.

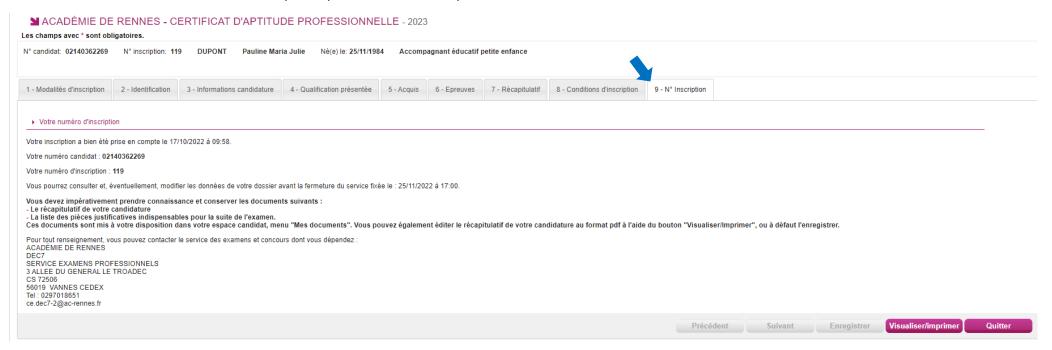


Vous devez ensuite prendre connaissance des conditions d'inscription et cocher la case « En cochant cette case, je m'engage à fournir au service chargé de mon inscription, à la date qui me sera indiquée, toutes les pièces justificatives qui me seront demandées; je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et j'accepte de me conformer aux présentes dispositions. » et cliquer sur « Enregistrer ».

■ ACADÉMIE DE RENNES - CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE - 2023 Les champs avec * sont obligatoires. N° candidat: 02140362269 DUPONT Pauline Maria Julie Né(e) le: 25/11/1984 Accompagnant éducatif petite enfance 1 - Modalités d'inscription 2 - Identification 3 - Informations candidature 4 - Qualification présentée 5 - Acquis 6 - Epreuves 7 - Récapitulatif 8 - Conditions d'inscription 9 - N° Inscription Les conditions exigées pour la recevabilité de votre dossier de candidature vont être vérifiées, par l'administration, en tenant compte de l'ensemble des pièces justificatives que vous devez fournir. En conséquence : 1. Lorsque le contrôle des pièces fournies montre que vous ne remplissez pas les conditions pour faire acte de candidature, votre dossier de candidature ne sera pas retenu, que vous ayez été ou non de bonne foi; 2. En cas de fausses déclarations, vous êtes passible des sanctions pénales prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. En cochant cette case, je m'engage à fournir au service chargé de mon inscription, à la date qui me sera indiquée, toutes les pièces justificatives qui me seront demandées; je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et j'accepte de me conformer aux présentes dispositions, å Précédent Enregistrer Visualiser/imprimer



Vous avez ensuite accès à votre n° d'inscription, qu'il faudra conserver précieusement.



Vous devez impérativement prendre connaissance de votre confirmation d'inscription, si vous constater une erreur vous pouvez apporter une correction au stylo rouge. Ce document est mis à votre disposition dans votre espace candidat, menu "Mes documents". Vous pouvez également l'éditer au format PDF à l'aide du bouton "Visualiser", ou à défaut l'enregistrer.

Ensuite, vous pouvez quitter la page.

<u>Information importante</u>: Vous devrez confirmer votre inscription auprès de votre académie. Pour cela, vous devrez retourner votre confirmation d'inscription à votre académie en suivant les consignes, accompagnée des pièces justificatives demandées <u>avant la date limite indiquée sur le document</u> soit par courrier recommandé soit directement sur votre Compte Cyclades.

Nous vous rappelons que vous passez votre examen avec le statut de <u>candidat individuel</u> et non le statut de formation professionnelle continue.

SANS RESPECT DE CES CONSIGNES, VOTRE INSCRIPTION À L'EXAMEN PEUT ÊTRE REJETÉE PAR VOTRE ACADEMIE